



LE DÉPARTEMENT

LE JOURNAL DE MON DÉPARTEMENT

www.gers.fr



Numéro **#16** - Printemps 2026



DOSSIER SPÉCIAL

SOLIDARITÉ À DOMICILE : UN SOUTIEN ESSENTIEL

► P.4 À 7

BUDGET

Un budget 2026 pour
protéger et innover
P.8 à 9

ALIMENTATION

Le bilan Mieux Man'gers
pour tous
P.10 à 11

REPORTAGE

Des gens & des lieux d'ici :
le Château Arton
P.12 à 13

CULTURE

Un visage de l'Antiquité
renaît à Flaran
P.15

SOMMAIRE

À LA UNE

- La politique autonomie **P.4**
- Renforcer l'accompagnement à domicile .. **P.4**
- L'APA pilier du maintien à domicile **P.5**
- Portraits d'auxiliaires de vie **P.6**

BUDGET

- Politique budgétaire 2026 **P.8**

ALIMENTATION

- Le bilan du dispositif Mieux man'Gers **P.10**

DES GENS & DES LIEUX D'ICI

- Le domaine Château Arton **P.12**

ÉVASION GERMOISE

- La Tour de Termes-d'Armagnac **P.13**

CULTURE

- La plaça de l'occitan dins lo torisme **P.14**
- « Histoires d'eaux » - collection Simonow **P.15**

ENVIRONNEMENT

- Le Département fête la biodiversité **P.16**

ZAPPING ACTU'

- Le Département soutient ses agriculteurs ... **P.17**
- Culture et grand âge **P.18**
- Pari 100% fibre tenu **P.18**

AGENDA & LOISIRS

- Notre sélection **P.19**

PORTRAIT

- Portrait d'agent **P.22**

TRIBUNES LIBRES

- Expression des groupes politiques **P.23**

Suivez **toutes les actualités** de votre département sur les réseaux sociaux !



P.4



P.10



P.13

Retrouvez l'intégralité des articles du journal en ligne et nos reportages vidéos en **flashant le QR Code**



ou rendez-vous sur
gers.fr
/MONJOURNAL





Solidarité à domicile : un engagement au cœur de notre action

Chères Gersoises, chers Gersois,

Notre département doit faire face à des défis démographiques et sociaux exigeants. Pour les relever, la solidarité à domicile s'impose plus que jamais comme un pilier essentiel de notre action. À travers les pages de ce journal, vous découvrirez comment le Conseil Départemental du Gers se mobilise au quotidien pour accompagner les personnes âgées, celles en situation de handicap, et tous ceux qui aspirent à vivre chez eux, dans la dignité et l'autonomie.

Il s'agit là d'actes concrets qui placent l'humain au cœur de notre engagement : service d'aide sociale à domicile, téléassistance, accompagnements financiers, et surtout, le travail indispensable des auxiliaires de vie. Ces professionnels, dont vous découvrirez ici les portraits, incarnent la bienveillance et le savoir-faire qui font la force de notre territoire. Leur travail est incontournable pour maintenir le lien social et prévenir l'isolement.

Cet engagement se traduit aussi dans les chiffres. Le budget 2026, que nous vous présentons, reflète notre volonté d'investir pour l'avenir, avec des chantiers majeurs qui amélioreront votre quotidien. De la rénovation des infrastructures, nos routes mais aussi nos collèges, au soutien des agriculteurs, en passant par la valorisation de notre patrimoine culturel, chaque euro dépensé a un seul objectif : servir l'intérêt général et renforcer la cohésion sociale et le bien-vivre dans notre département.

Le Gers, c'est aussi un territoire riche d'un patrimoine gastronomique que l'on aime promouvoir et célébrer. Le succès du dispositif « Mieux Man'gers pour tous », dont vous trouverez le bilan dans ces pages, en est une belle illustration. De même, les 135 distinctions gersoises au Concours Général Agricole nous rappellent combien notre savoir-faire rayonne et nous rend fier.

Ce journal est le reflet d'un territoire dynamique : 20 ans des Archives départementales, concours d'éloquence, actions pour la biodiversité... Chaque initiative, chaque événement, est une occasion de nous rassembler et de construire ensemble l'avenir du Gers.

À travers ces pages, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui œuvrent chaque jour pour faire du Gers un territoire solidaire, innovant et accueillant. C'est en travaillant ensemble pour le bien commun que nous relèverons les défis de demain.

Bonne lecture à toutes et à tous,

PHILIPPE DUPOUY
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GERS





DOSSIER À LA UNE

Solidarité à domicile : le Département engagé au quotidien

Vieillir chez soi, continuer à vivre dignement malgré la perte d'autonomie, la maladie, le handicap ou une période de fragilité : pour de nombreux Gersois, l'aide à domicile est bien plus qu'un service, c'est un pilier du quotidien. Au cœur de ce dispositif, les services autonomie à domicile du Gers jouent un rôle clé pour accompagner les habitants les plus vulnérables, de la ville aux territoires ruraux les plus isolés.

L'aide à domicile s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus et les personnes en situation de handicap (à partir de 20 ans) confrontées à une perte d'autonomie. Elle permet de financer ou de compléter des interventions indispensables : aide à la toilette, entretien du logement, préparation des repas, accompagnement dans les gestes de la vie courante. Autant d'actions qui favorisent le maintien à domicile, évitent des hospitalisations ou des placements en établissement, et préservent l'autonomie le plus longtemps possible.

Concrètement, le Département verse les aides aux personnes âgées (l'Allocation personnalisée d'autonomie) ou en situation de handicap (la Prestation de compensation du handicap). Avec ces aides, les bénéficiaires règlent ensuite eux mêmes leur Service d'aide à domicile (SAD) ou leur intervenant en emploi direct qu'ils auront choisi.

Dans un département marqué par le vieillissement de sa population et par de fortes distances géographiques, ce soutien public est un véritable enjeu de cohésion sociale. Le Conseil départemental s'engage à garantir un accès équitable à ces services, quels que soient les revenus ou le lieu de vie. Malgré un contexte économique contraint, la collectivité maintient ses efforts pour répondre aux besoins croissants des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Derrière les dispositifs et les chiffres, il y a surtout des femmes et des hommes : bénéficiaires, proches aidants, professionnels de l'aide à domicile. Leur quotidien, leurs difficultés mais aussi leurs réussites illustrent l'utilité concrète de cette solidarité de proximité.

Une réforme pour simplifier et renforcer l'accompagnement à domicile

La réforme des services à domicile part d'un constat : une offre longtemps morcelée entre l'aide (Services d'aide et d'accompagnement à domicile) et le soin (Services de soins infirmiers à domicile), parfois difficile à comprendre pour les usagers et leurs proches. Pour y remédier, l'État a créé les **Services autonomie à domicile (SAD)**, afin de mieux coordonner les interventions et de sécuriser les parcours des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

La loi « **Bien vieillir** » du 8 avril 2024 a confirmé cette évolution en rendant obligatoire, au 31 décembre 2025, le rapprochement entre l'aide et le soin : tous les services de soins à domicile devront ainsi proposer une activité d'aide à domicile mais également assurer des missions de prévention, de repérage des fragilités, de soutien aux aidants et de lutte contre la maltraitance.

« Cette réforme porte une double ambition : améliorer la qualité du service rendu aux usagers et renforcer l'attractivité des métiers du domicile », souligne Clotilde Cottineau, directrice des Politiques de l'Autonomie au Conseil départemental du Gers.

Dans le Gers, le Département et l'Agence régionale de santé ont défini une stratégie commune pour accompagner cette transformation, avec l'objectif de créer un service mixte par communauté de communes. Des réunions ont été organisées dans chaque territoire et un cabinet de conseil spécialisé a été mobilisé par le Département pour appuyer les services autonomie entre 2024 et 2026. Les nouveaux SAD se déploieront ainsi progressivement au cours de l'année 2026.



“ Dans le Gers, le maintien à domicile est un enjeu majeur de dignité et de cohésion sociale. Les services autonomie à domicile apportent des réponses concrètes aux besoins des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, y compris dans les zones les plus rurales. En accompagnant la réforme et en maintenant ses efforts financiers, le Département fait le choix d'une solidarité de proximité, lisible et durable, répondant ainsi au souhait largement partagé par la majorité des Gersoises et des Gersois : pouvoir rester chez eux le plus longtemps possible. ”

Charlette Boué

Vice-Présidente du Conseil départemental en charge des Solidarités





L'APA pilier du maintien à domicile

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) constitue la première source de financement des services d'aide à domicile. Elle s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus en situation de perte d'autonomie.

Comment ça marche ?

La personne concernée (ou son entourage) dépose un dossier de demande d'APA auprès des services du Département. Après étude du dossier, un professionnel se rend au domicile pour évaluer les besoins et attentes. A l'issue de cette évaluation, est proposé un plan d'aide précisant la nature, le volume des interventions nécessaires, le mode d'intervention (prestataire, mandataire, emploi direct) souhaité par le bénéficiaire et ce, tout en considérant son mode de vie, son habitation, son entourage ou encore les aides déjà mises en place. Les interventions peuvent alors démarrer. Selon le niveau de ressources, un reste à charge peut être demandé. Chaque mois, les services d'aide à domicile déclarent les heures réalisées. Le Département leur verse directement le financement correspondant, sur la base du taux horaire national.

En 2025, 20 millions d'euros ont été versés au titre de l'APA.



la Prestation de Compensation du Handicap

La Prestation de Compensation du Handicap (PCH) est une aide financière destinée à couvrir les surcoûts liés à la perte d'autonomie des personnes en situation de handicap : aides humaines, aides techniques, aménagements du logement, charges spécifiques, surcoût au transport, charges exceptionnelles.

La Maison Départementale des Personnes Handicapées, après évaluation de la situation et des besoins de la personne, attribue la PCH financée et versée par le Département. **15 millions d'euros ont été versés au titre de la PCH en 2025.**

► TÉLÉASSISTANCE : RESTER CHEZ SOI EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Sécuriser le quotidien des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, tout en leur permettant de continuer à vivre chez elles : c'est l'objectif du service de téléassistance porté par le Conseil départemental du Gers. Ce dispositif répond à un besoin essentiel : rassurer les usagers comme leurs proches.

Concrètement, la téléassistance repose sur un équipement simple installé au domicile, associé à un bouton d'alerte porté en permanence. En cas de chute, de malaise ou de situation inquiétante, un appel est immédiatement transmis à une centrale d'écoute disponible 24 h/24 et 7 j/7, qui analyse la situation et mobilise, si nécessaire, les proches référents ou les secours.

Souhaitant rendre ce service accessible au plus grand nombre, le Département propose des tarifs maîtrisés et peut, selon les situations, prendre en charge une partie du coût de l'abonnement et de certaines options, comme le détecteur de chute. Un accompagnement de proximité est également assuré grâce aux Maisons des Solidarités, aux Centres Locaux d'Information et de Coordination et à la Maison Départementale des Personnes Handicapées, répartis sur l'ensemble du territoire gersois.

Avec la téléassistance, le Conseil départemental agit concrètement pour le maintien à domicile, la lutte contre l'isolement et la tranquillité d'esprit des familles.

Comment en bénéficier ?

Par Internet, téléchargez votre dossier de souscription sur mesdemarches.gers.fr

Retrouvez toutes les informations pratiques sur gers.fr ou en flashant ce QR Code



EN CHIFFRES

28

Le nombre de Services d'aides à domicile dans le Gers

800

Aides à domicile sur le territoire

623 000

le nombre d'heures d'intervention à domicile pour l'APA

125 000

le nombre d'heures d'intervention à domicile pour la PCH



ILS ONT LA PAROLE



« Je m'occupe de mes bénéficiaires comme j'aimerais que l'on s'occupe de moi »

« Nous devons être capables de nous adapter à chaque situation, de gérer nos émotions, de faire preuve de patience et de compréhension auprès de personnes parfois fragilisées, tout en gardant une certaine distance pour préserver leur équilibre. Je m'occupe de mes bénéficiaires comme j'aimerais que l'on s'occupe de moi. »

► Amandine Pointeau - CIAS Marciac-Plaisance

« C'est valorisant de se sentir utile. On se nourrit des moments de partage »

« C'est un métier qui correspond à nos personnalités : nous aimons le contact avec les gens. C'est aussi une mission porteuse de sens. Il est très valorisant de se sentir utile. Notre travail est aussi complémentaire de celui des soignants. Nous préparons au mieux, en amont, le passage des infirmières : c'est un véritable travail d'équipe. »

► Séverine Dal Pos, 34 ans et Ingrid Gourdin, 46 ans - GESTES Samatan



« La prévention fait partie de nos missions »

« Nous avons aussi la chance de pouvoir nous former au moins deux fois par an, sur des thématiques comme la fin de vie, Alzheimer, la maltraitance ou l'alimentation. Nos principales qualités sont l'écoute, la disponibilité, l'empathie, mais aussi la discrétion. Nous entrons dans l'intimité des gens : ce qui se passe chez eux reste chez eux, sauf si nous détectons un risque ou une situation de danger. La prévention fait aussi partie de nos missions ; nous sommes parfois des lanceurs d'alerte. »

► Béatrice Pizzinat, 63 ans et Amarande Castet, 33 ans - ADMR Vic-Fezensac



i Aide à domicile ou auxiliaire de vie : qui fait quoi ?

Ces termes sont souvent employés comme des synonymes. Pourtant, ils recouvrent des missions bien distinctes, adaptées à des besoins différents. L'aide à domicile intervient pour faciliter le quotidien : entretien du logement, ménage, linge, courses simples et parfois aide au repas. Elle contribue aussi au maintien du lien social, en apportant présence et écoute. Attention parfois l'aide à domicile est aussi un terme générique qui désigne de manière générale les professionnels qui interviennent au domicile (aide-ménagère et auxiliaire de vie). L'auxiliaire de vie assure un accompagnement plus complet auprès de personnes plus dépendantes. Elle aide aux actes essentiels de la vie quotidienne : toilette, habillage, préparation des repas, déplacements et vie sociale. Ce métier nécessite un diplôme d'État et joue un rôle clé dans le maintien à domicile en cas de perte d'autonomie. Deux appellations, deux niveaux d'intervention, mais un même objectif : permettre à chacun de vivre chez soi le plus longtemps possible, dans de bonnes conditions.



« Le ménage est l'arbre qui cache la forêt »

« Être un homme dans ce métier suscite souvent une première réaction d'étonnement, mais la confiance s'installe rapidement. J'utilise beaucoup l'humour, et ça fonctionne bien. C'est un métier aux valeurs fortes. Le ménage est l'arbre qui cache la forêt : notre mission va bien au-delà, le relationnel est essentiel. »

► Patrice Vidal, 50 ans - ADPAM Auch

« De belles relations se créent avec les personnes accompagnées »

« Je me suis beaucoup occupée de mon grand-père, c'est ce qui m'a donné envie de faire ce métier. De belles relations se créent souvent avec les personnes accompagnées. Notre présence est très importante pour elles. Pourtant, je trouve que notre mission reste mal connue du grand public : ce métier mériterait d'être davantage valorisé. »

► Nathalie Idrac, 57 ans - CIAS Gimont



« Nous sommes là pour leur apporter une bulle de bonheur »

« Pour rendre mes interventions plus agréables, j'ai un allié : la musique. C'est une vraie thérapie. C'est toujours émouvant de voir quelqu'un se mettre à chanter, se souvenir des paroles, alors qu'il oublie tant d'autres choses. On essaie de créer une relation de complicité fondée sur la confiance mutuelle. »

► Virginie Vesse, 43 ans - CIAS Grand Auch Cœur de Gascogne



► Retrouvez tous nos témoignages sur gers.fr/monjournal

Focus sur les formations d'aide à la personne

Les diplômes ne sont pas forcément obligatoires, mais vivement conseillés. Ils préparent aux gestes professionnels, à l'accompagnement humain et aux spécificités du travail à domicile. Parmi les principales voies de formation figurent :

- **Le bac professionnel Services aux personnes et animation dans les territoires** (3 ans après la classe de 3e) permet de travailler directement ou bien de continuer des études.
- **Le titre professionnel d'assistant de vie aux familles** (12 mois maximum) propose un contenu très concret pour toutes les missions d'aide auprès des personnes à leur domicile.
- **Le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social** (DEAES) (entre 1 à 2 ans) permet de travailler à domicile ou en établissement. Il est possible de choisir parmi 3 spécialités.
- **Le titre professionnel d'agent de service médico-social** (4 mois) permet de se spécialiser dans l'entretien des espaces de vie et le soutien logistique dans les structures médico-sociales.



Budget 2026 : 393 millions d'euros pour protéger, innover et préparer l'avenir

Dans un contexte économique et financier marqué par de fortes incertitudes, le Conseil départemental a voté un budget de 393 millions d'euros, construit avec prudence, qui vise à préserver les solidarités, maintenir l'investissement et garantir la continuité des services publics.

Le vote du budget de la collectivité départementale est une étape essentielle qui intervient cette année dans un contexte particulièrement tendu, marqué par des incertitudes économiques au niveau national et international.

Dans ce contexte, le budget 2026, « équilibré et sincère » de **393 millions d'euros**, fondé sur une évaluation prudente des ressources, doit permettre de dégager une épargne minimale pour financer les missions obligatoires, stabiliser la dette et préserver la capacité financière du Département. Un budget contraint, mais assumé comme un choix : celui de faire de ces 393 millions d'euros un levier pour protéger les habitants,

soutenir les territoires et préparer l'avenir.

Le Département poursuivra ainsi son effort de maîtrise des dépenses, tout en maintenant ses priorités. La Solidarité en est une, tout comme la sécurité, avec la reconduite de la contribution du Service Départemental d'Incendie et de Secours, sans oublier les crédits dédiés à la culture, au sport, à l'agriculture, aux collèges, aux soins de premiers secours et à la prévention en santé. Un effort important est également engagé sur les routes, avec en particulier la mise en 2x2 voies de la RD 1124, principale opération d'investissement. Les dépenses de fonctionnement atteignent **297,6 millions d'euros** en 2026. Elles restent dominées par

la politique de solidarité, qui représente plus de la moitié du budget. Les investissements s'élèvent quant à eux à **54,15 millions d'euros**, dont près de 76 % consacrés aux routes et aux mobilités.

Présenté comme un budget de transition, le budget 2026 souligne la nécessité de repenser le financement des départements. Sans réforme structurelle, leur capacité à assurer durablement leurs missions et à investir pour l'avenir reste fragilisée.

Dans ce contexte, le Gers fait le choix d'une gestion rigoureuse mais ambitieuse, au service des habitants et des territoires.



“ Malgré un contexte financier contraint, le Département du Gers continue d'agir. Le budget 2026 préserve les solidarités, soutient l'investissement et accompagne les territoires. Il traduit un engagement clair : ne pas renoncer aux services publics essentiels, ni à la préparation de l'avenir. C'est un budget de responsabilité, mais aussi de confiance ”

Philippe Dupouy, Président du Conseil départemental du Gers

► 40% D'AUGMENTATION POUR LA RÉNOVATION DES ROUTES

Dans un territoire rural comme le Gers, la qualité des routes est un enjeu quotidien pour les habitants, les entreprises et les services publics. Malgré un contexte budgétaire difficile, le Conseil départemental poursuit en 2026 un effort important pour entretenir, moderniser et sécuriser son réseau routier. Au total, près de **42,8 millions d'euros** sont consacrés aux infrastructures de transport.

Le chantier majeur reste la mise en 2x2 voies de la RD 1124 entre Auch et Toulouse, dont l'achèvement est prévu en 2027. Cette opération mobilise à elle seule 28,5 millions d'euros, soit plus de 60 % des investissements dédiés aux routes. Ce projet structurant est financé conjointement par l'État, la Région Occitanie, le Département et plusieurs collectivités locales, dont l'agglomération du Grand Auch et les communautés de communes voisines. Le Département poursuit également la rénovation du réseau routier, indispensable pour garantir la sécurité et le confort de circulation. L'enveloppe atteint 8,2 millions d'euros en 2026, en hausse de 40% par rapport à l'an dernier.

Au-delà des grands chantiers, le Département consacre également des moyens importants à l'entretien quotidien des routes : réparations de chaussées, marquage au sol, signalisation, entretien des accotements ou encore maintenance des ouvrages d'art. Ces interventions, souvent invisibles pour les usagers, représentent plusieurs millions d'euros chaque année et sont essentielles pour prévenir les dégradations et garantir la sécurité.





LE BUDGET 2026

en chiffres



Solidarité

162

millions d'euros



Transition écologique

5

millions d'euros



Infrastructures

55

millions d'euros



Santé

3

millions d'euros



Culture et
Tourisme

3,5

millions d'euros



SDIS

9,5

millions d'euros



Collèges

9

millions d'euros



Agriculture et eau

4,5

millions d'euros



Sport et citoyenneté

1,5

million d'euros



Mieux man'gers pour tous

Le pari contre la précarité alimentaire

Face à une précarité alimentaire en nette progression, le Conseil départemental du Gers a décidé d'agir. Depuis 2024, le dispositif « Mieux man'Gers pour tous » déploie des solutions concrètes pour garantir l'accès à une alimentation saine, locale et de qualité, tout en soutenant les producteurs gersois.

Dans un contexte de forte précarité alimentaire, le Département a choisi d'expérimenter en 2024 de nouvelles formes d'aide, de renforcer les dispositifs existants et d'accompagner les publics vers des pratiques plus durables grâce au dispositif « Mieux man'Gers pour Tous ». Celui-ci repose sur une large coopération territoriale composée de structures sociales, centres sociaux, CIAS, agriculteurs, associations, chercheurs et partenaires techniques.

Cartes et paniers solidaires

Mesure emblématique de ce dispositif mis en œuvre avec le soutien de l'Etat, la carte alimentation durable a été testée pendant un an sur les territoires du Grand Auch Cœur de Gascogne et Bastides de Lomagne, auprès de 58 foyers en situation de vulnérabilité alimentaire, avec des résultats très encourageants (voir ci-contre).



Autre levier structurant : les paniers solidaires de fruits et légumes bio, cultivés dans le Gers par des personnes en insertion et subventionnés par le Ministère des Solidarités. Proposés à 3 euros aux bénéficiaires, 2 917 paniers ont été remis en 2025, soit plus de 14,5 tonnes de fruits et légumes bio distribués à 56 foyers aux revenus modestes. Les retours soulignent une hausse de la consommation de fruits et légumes, la découverte de nouvelles recettes et l'intérêt de points de distribution favorisant le lien social.



Soutenir... et sensibiliser

Pour répondre aux « zones blanches » de l'aide alimentaire, une épicerie sociale itinérante, expérimentée à Puycasquier de juillet à décembre 2025, complète le dispositif. Combinant distributions gratuites, ateliers collectifs, accès au droit et accompagnements sociaux individualisés, en lien avec les acteurs locaux, elle a reçu un accueil très favorable des usagers.

La convivialité et la formation constituent deux autres piliers de « Mieux man'Gers pour tous ». Des ateliers cuisine hebdomadaires ont notamment été organisés auprès de jeunes, dont ceux de la MECS Louise de Marillac, pour apprendre à cuisiner des produits locaux, gérer un budget et respecter l'équilibre alimentaire.

Avec « Mieux man'Gers pour tous » le Département ne se contente pas de lutter contre la précarité alimentaire. Il esquisse un nouveau modèle alimentaire : plus digne, plus local, plus durable.



“ Avec le Projet Alimentaire Territorial, nous avons fait le choix de placer l'alimentation durable au cœur de notre action publique. Il ne s'agit pas seulement d'un enjeu agricole, économique ou environnemental, mais bien d'un projet de société, qui lie solidarité, souveraineté alimentaire et transition écologique. Notre ambition est claire : faire du Gers un territoire exemplaire où bien manger ne doit pas être un privilège, mais un droit fondamental pour chaque Gersois ”

Cathy Daste Leplus
Vice-Présidente
du Conseil départemental
en charge du PAT



*Retrouvez les résultats
de la Grande Enquête
alimentaire*

en flashant ce QR Code





“ Cuisiner soi-même peut être une véritable source de stress, et il n'est pas toujours évident d'avoir accès à des produits de bonne qualité environnementale et nutritionnelle. Avec cette carte alimentaire durable, bien manger devient plus accessible et, en plus, on soutient l'agriculture locale. Les ateliers auxquels nous avons participé sont formidables : on découvre les étapes de production d'un produit et on comprend mieux ce que l'on mange. C'est très instructif et aussi une belle occasion de créer des liens avec les autres bénéficiaires. ”

Constance, 37 ans, bénéficiaire de la carte alimentation durable

“ Je suis mère célibataire avec deux enfants à charge, et les fins de mois sont difficiles. J'ai toujours fait attention à mon alimentation, mais financièrement, il est souvent compliqué d'accéder à des produits de qualité. Cette carte alimentaire durable m'a permis de découvrir des marchés et des producteurs locaux vers lesquels je ne me serais pas forcément tournée. C'est une très bonne initiative, qui encourage une consommation plus locale. ”

Mylène, 58 ans, bénéficiaire de la carte alimentation durable



Le pari **réussi** de la carte alimentation durable

Après un an d'expérimentation, la carte alimentaire durable, financée par le ministère des Solidarités dans le cadre du programme national « Mieux manger pour tous » et du Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Gers, affiche un bilan très positif. Porté sur le terrain par le Conseil départemental du Gers en partenariat avec Gers Solidaire et la coopérative UpCoop, le dispositif a été testé auprès de 58 foyers gersois. Son objectif : faciliter l'accès à une alimentation saine pour les publics les plus fragiles, tout en soutenant les producteurs locaux. Chaque foyer bénéficiait d'une carte de paiement mensuellement créditée (40 € par adulte, 20 € par enfant), assortie d'un système de bonification encourageant la consommation de produits locaux et/ou biologiques auprès de points de vente ciblés. En un an, 100 % des bénéficiaires ont fréquenté des commerces ou réseaux alimentaires durables, jugés jusque-là « inaccessibles ».

Une 2^{ème} phase d'expérimentation

Au-delà de l'aide financière, le programme comprenait aussi un important volet pédagogique : visites de fermes, ateliers cuisine ou fabrication de pain et de fromage. Près de 30 producteurs et boutiques de producteurs gersois ont été associés, renforçant les circuits courts et l'économie locale. « Cette expérimentation est le premier pas vers un système vertueux, accessible et bénéfique à tous », souligne Marie-Pierre Desbons, directrice du GIP Gers Solidaire. C'est d'ailleurs Gers Solidaire et Up Coop qui portent désormais, avec le soutien de la CAF et de la MSA, la 2^e phase du dispositif, lancée jusqu'en 2027. Environ 150 personnes en situation de précarité bénéficieront de la carte « alimentation durable », assortie d'un accompagnement individualisé. Le dispositif, qui bénéficie de la participation active du Département, intègre désormais un suivi sanitaire : bilans de santé, actions de prévention et évaluation des impacts sur la santé et les finances publiques. Une nouvelle étape qui confirme l'ambition du Gers de faire de l'alimentation durable un levier majeur de solidarité et de santé publique.



Retrouvez notre reportage vidéo sur la carte alimentation durable sur [gers.fr](https://www.gers.fr)

Bilan de l'expérimentation de la carte alimentation durable

58
foyers

116
personnes accompagnées
sur deux territoires

95%
des foyers ont utilisé leur
carte au moins une fois

2991
transactions dans 148 commerces,
dont 28 lieux « durables »
(producteurs, commerces de proximité,
enseignes bio)

62 à 64%
des dépenses réalisées dans
des lieux responsables

56 591€
dépensés dont 9 700€
de bonifications

31%
des usagers indiquent consommer
plus régulièrement des fruits
et légumes bio

DES GENS & DES LIEUX D'ICI

Château Arton, un domaine vivant au fil des saisons

À Lectoure, sur le plateau du Haut-Armagnac, une nouvelle génération porte aujourd'hui le projet de Château Arton. Jean de Montal et son épouse Lili poursuivent l'aventure du domaine avec une philosophie tournée vers le vivant. À leurs côtés, Fabrice Saramon, maître de chai depuis plus de vingt ans, apporte son expérience et sa connaissance fine des parcelles et des fûts. Ensemble, ils défendent une même ambition : produire des Armagnacs fidèles au raisin et au terroir, tout en faisant du domaine un lieu ouvert où viticulture biologique, accueil du public et expériences culturelles se conjuguent.

Sur ces terres calcaires du Haut-Armagnac, les vignes, les chais et les rendez-vous qui rythment l'année composent un domaine en mouvement permanent, où production, culture et découverte se répondent au fil des saisons.



Crédit photo : ©Letiziagigliutti

Le Prix du Président de la République

En 2025, Château Arton a reçu **le Prix du Président de la République**, la plus haute distinction de la filière Armagnac. La cuvée récompensée, La Flamme 2015, brut de fût et sans intrant, illustre une approche contemporaine du spiritueux, privilégiant précision, équilibre et expression du raisin.

Cette reconnaissance nationale confirme la place du domaine gersois parmi les références d'un Armagnac en pleine renaissance.



Des événements toute l'année

► **Au printemps**, le domaine ouvre la saison avec une soirée consacrée à l'entrepreneuriat au féminin. Organisé en partenariat avec l'Union patronale du Gers, ce rendez-vous mêle témoignages, échanges et dégustations dans un esprit de partage.

► **L'été** fait la part belle à la convivialité. Au cœur des vignes, le Cocktail en Blanc réunit musique, gastronomie et performances artistiques. Cette soirée inaugure notamment le festival VINEart en Gascogne et célèbre la terre blanche caractéristique du Haut-Armagnac.

► **À l'automne**, place à l'un des moments les plus emblématiques du domaine : la distillation. L'alambic s'installe pour une session privée où les visiteurs assistent à la naissance de la Fine Blanche®. Autour d'un repas gastronomique, ils découvrent les étapes qui mènent du raisin au verre et plongent au cœur du savoir-faire armagnacais.

► **L'hiver**, enfin, transforme les chais en marché gourmand. Producteurs, chefs et artisans s'y retrouvent en complicité avec la Ville de Lectoure et le Collège culinaire de France, pour un rendez-vous chaleureux dédié aux saveurs du territoire.

À Arton, la vigne, le temps et les saisons continuent ainsi d'écrire l'histoire d'un domaine où l'Armagnac se vit autant qu'il se déguste.



► Retrouvez notre reportage complet et l'interview de Lili de Montal sur gers.fr/monjournal



ÉVASION GERSOISE

La Tour de Termes-d'Armagnac, un patrimoine qui se ré invente

Dominant les vallons du Gers, au cœur du village de Termes-d'Armagnac, la tour éponyme s'impose comme l'un des témoins les plus remarquables du Moyen Âge dans le département. Ce vestige imposant du XIV^e siècle invite les visiteurs à un véritable voyage dans le temps, entre histoire, légendes et panorama exceptionnel sur la campagne gersoise.

Érigée vers 1280, la tour appartenait à la famille de Termes, branche cadette des comtes d'Armagnac. Elle est notamment connue pour avoir été la résidence de Thibaut de Termes, capitaine renommé ayant combattu durant la guerre de Cent Ans. Au fil des siècles, le site a vu passer chevaliers, troubadours et poètes, contribuant à forger l'imaginaire médiéval qui entoure encore aujourd'hui ce monument emblématique.

Ouverte au public depuis 1985, la tour propose une immersion dans l'histoire médiévale. Ses quatre niveaux et ses 36 mètres de hauteur conduisent les visiteurs des anciennes salles de garde à la grande salle seigneuriale, jusqu'au sommet qui offre une vue panoramique sur les paysages gersois. Depuis, le site n'a cessé d'évoluer afin de proposer une expérience

toujours plus immersive et enrichissante. La Tour a ainsi récemment connu une transformation d'ampleur. Engagés en 2020 par la mairie de Termes-d'Armagnac et l'Académie médiévale et populaire de Termes, avec le soutien de l'État, de la Région Occitanie, du Département du Gers et de la Communauté de communes Armagnac Adour, les travaux se sont achevés en septembre 2024. Ils ont

permis la création d'un bâtiment d'accueil, d'une nouvelle scénographie et de nouveaux aménagements extérieurs, dont un stade de joute, un parking et un village d'artisans. Aujourd'hui, la Tour de Termes-d'Armagnac attire chaque année plusieurs milliers de visiteurs, curieux de découvrir ce lieu chargé d'histoire.



Un site animé toute l'année

Au-delà de la visite patrimoniale, la Tour de Termes est aussi un lieu d'animations culturelles. Chaque été, les Médiévales de Termes font revivre l'ambiance du Moyen Âge à travers spectacles, démonstrations et reconstitutions historiques.

Des ateliers pédagogiques et des visites guidées sont également proposés tout au long de l'année, permettant aux petits comme aux grands de découvrir la vie médiévale de manière ludique et immersive.

À noter dans les agendas : les 27 et 28 juin, de 14 h à 18 h, la tour accueillera la 28^e édition des Journées du patrimoine de pays et des moulins, sur le thème « Tours et détours ».

Retrouvez toute l'actualité et les animations sur le site tourdetermes.org

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

D'octobre à mai du lundi au dimanche de 14h à 18h (fermé le mardi)

De juin à septembre du lundi au dimanche de 10h à 19h (fermé le mardi)

Informations au 05 62 69 25 12

Fermeture le 25 décembre et le 1^{er} janvier



Crédit photo : ©TourdeTermes



LA PLAÇA DE L'OCCITAN DINS LO TORISME E L'ECONOMIA

Lo Departament de Gèrs qu'ei un territòri aus atreits multiples, respectuós deu son eretatge istoric. Qu'ei tanben ua tèrra on la cultura e las tradicions viven e evoluan dab las generacions.

Atau, la sonoritat de la lenga occitana retrenís dins los noms de lòcs e de familha, los saber-har tradicionaus coabiton dab las tecnicas mei modernas, los jòcs tradicionaus e las corsas landesas animan los vilatges, la gastronomia locala regala los bocafinas, los contes e legendas intrigan los curiòses, los hestenaus tradicionaus encantan los iniciats tot autant com los neofits...

Portaires d'ua identitat hòrta, aqueths elements culturaus que faïçonan lo nòste territòri e que li balhan aqueth suplement d'amna qui convida, qu'incita quitament, a ua pausa toristica.

► **Retrouvez la traduction de l'article sur gers.fr/monjournal**



La Passem ! La corruda-relai tà l'occitan gascon



Du 30 avril au 9 mai 2026, le Gers vibrera au rythme de La Passem ! Cette grande course-relais pédestre en faveur de la langue occitane de Gascogne se déroule pendant 6 jours et 5 nuits, sans interruption. Les participants parcourront près de 2 000 kilomètres entre Tarbes et Mont-de-Marsan, dont 233 kilomètres dans le Gers, avec des passages notamment par Miélan, Marciac, l'Astarac, Barcelonne-du-Gers, Plaisance, Riscle, Le Houga, Nogaro, Cazaubon et Eauze. Depuis sa création en 2018, La Passem ! ne cesse de prendre de l'ampleur. En 2024, plus de 100 000 euros ont été collectés, permettant de financer 25 projets dédiés à la transmission de la langue et de la culture gasconnes. L'édition 2026 s'annonce encore plus ambitieuse, avec un parcours de 2 000 kilomètres traversant deux régions et huit départements.

Organisée par l'association Ligams, la manifestation fédère coureurs, marcheurs, familles, associations, collectivités et plus de 400 bénévoles. Un véritable élan populaire, soutenu financièrement par le Conseil départemental du Gers, au service d'une langue vivante, partagée et transmise.

Passem, correm, trauquem lo nòste país. Passem lo ligam, transmetem la lenga.



« Histoires d'eaux » à Flaran

Depuis vingt ans, la Conservation départementale du Patrimoine organise des expositions thématiques, mettant en lumière une sélection d'œuvres issues de la collection personnelle de l'amateur d'art Mickaël Simonow, léguée au Département du Gers. Un rendez-vous attendu par les amateurs d'art et les passionnés de patrimoine, qui permet de découvrir un univers artistique riche et varié, soigneusement mis en valeur sur le site de l'Abbaye de Flaran.

La nouvelle exposition, intitulée «Histoires d'eaux dans la collection Simonow», offre une plongée dans l'univers aquatique à travers une sélection de trente œuvres couvrant trois siècles d'histoire de l'art, du XVIIe au XXIe siècle. Signée par des artistes renommés tels que Ziem, Courbet, Boudin ou Ruszkowski, cette rétrospective thématique invite le public à explorer la richesse esthétique et symbolique de l'eau.

À travers cette exposition, le visiteur est invité non seulement à s'immerger dans différentes

périodes artistiques de l'Histoire de l'Art mais aussi à réfléchir sur une problématique contemporaine. « *Le thème de l'eau nous interroge sur la fragilité des équilibres naturels et sur les défis posés par le changement climatique, dont nous percevons les effets jusqu'à nos terres gersoises. L'art, ici, nous invite à regarder autrement ce bien commun précieux, vital et universel* », Philippe Dupouy, Président du Département du Gers



« Histoires d'eaux » depuis le 1^{er} février jusqu'à mi-janvier 2028. Conservation départementale du Patrimoine – Abbaye de Flaran – Valence sur Baïse.

Plus d'infos sur www.abbayedeflarn.fr

Un visage de l'Antiquité renaît à l'Abbaye de Flaran

Découverte par hasard dans les années 1980, nichée dans les maçonneries de l'église de la commune de Brouilh-Monbert, une tête gallo-romaine en marbre blanc a refait surface dans l'actualité culturelle gersoise. Haute de 31 centimètres, cette sculpture antique a été officiellement inaugurée le 9 février dernier à l'Abbaye de Flaran, où elle est désormais déposée.

Ce dépôt, décidé par la commune, confie la conservation de l'œuvre à la Conservation départementale du patrimoine, avec un double objectif : assurer sa préservation dans des conditions optimales et la rendre accessible au grand public. En contrepartie, le Conseil départemental du Gers s'est engagé à offrir à la mairie du Brouilh-Monbert une reproduction fidèle de la sculpture, afin que le village conserve un lien visible avec ce fragment de son histoire antique.

Pour relever ce défi, une entreprise spécialisée, IMA Solutions, a été mobilisée. Grâce aux technologies de numérisation et d'impression 3D, la tête gallo-romaine a été reproduite avec une grande précision. Un travail de pointe, mené en 2024, qui illustre le dialogue fécond entre patrimoine et innovation. Avant de rejoindre la mairie du Brouilh-Monbert, une exposition pédagogique retrace l'histoire singulière de l'œuvre et dévoile les coulisses de sa reproduction à l'Abbaye de Flaran jusqu'au 31 mai 2026.



Poésie et liberté



Le concours de poésie organisé dans le cadre du Printemps des poètes à l'Abbaye de Flaran a dévoilé le 14 mars son palmarès. Les participants étaient invités à écrire autour du thème national 2026 « La liberté, force vive déployée », avec une référence à l'abbaye cistercienne gersoise.

Le premier prix a été attribué à Marina Freire pour son poème *Entre les murs de ma liberté*. Hervé Berteaux décroche la deuxième place avec *Une foi solide et vive comme un roc...k*, tandis que Bruno Deslot complète le podium avec *Force vive*. Une mention spéciale du jury distingue également Marion Doucet pour *Libération maritime*.

Ouvert aux amateurs de poésie à partir de 16 ans, ce concours, porté par le Conseil départemental et la Conservation du patrimoine, en partenariat avec l'association CAVEA de Valence-sur-Baïse, visait à encourager la création poétique tout en valorisant le patrimoine.



ENVIRONNEMENT

Le Département fête la biodiversité !

À l'occasion de la Journée internationale de la biodiversité – une manifestation lancée par les Nations unies en 1993 – le Conseil départemental du Gers propose le 22 mai prochain une grande journée de découverte et de sensibilisation ouverte à tous. Cette manifestation inédite offre une réponse concrète à la demande formulée par le rapport sur la biodiversité de la Commission Consultative Citoyenne.

Au cœur de ce rendez-vous, un objectif simple : permettre au grand public de mieux comprendre la richesse du vivant qui l'entoure et les actions menées localement pour la préserver. Associations, institutions et acteurs engagés dans la protection de la nature dans le Gers et en Occitanie seront réunis pour partager leurs connaissances, présenter leurs initiatives et échanger avec les visiteurs.

La matinée sera consacrée au scolaire et tout au long de l'après-midi, le parc départemental accueillera le grand public autour de nombreux stands animés par les partenaires acteurs de la biodiversité. L'occasion de découvrir des projets locaux, d'en apprendre davantage sur la faune et la flore du territoire, ou encore d'échanger avec celles et ceux qui agissent au quotidien pour préserver les milieux naturels.

Au programme également : des balades commentées dans le parc et ses alentours

pour observer la biodiversité, l'inauguration de la labellisation du parc en Espace Naturel Sensible, une conférence dédiée à l'état de la biodiversité dans le Gers, ainsi qu'un ciné-débat et une balade nocturne à la découverte des chauves-souris.

Une invitation à mieux connaître la nature qui nous entoure... et à participer, chacun à son niveau, à sa préservation.



Programme

14h : labellisation du parc de l'hôtel du Département en Espace Naturel Sensible

14h – 17h : stands et rencontres avec les acteurs de la biodiversité, promenades commentées avec le pôle biodiversité du Département et l'association Sentiers de Villeneuve, avec la participation de Nature En Occitanie, la Fédération de chasse et L'ONF.

17h30 : conférence sur la biodiversité (Hémicycle) avec le CAUE, Arbres et Paysages 32, l'Office français de la Biodiversité, Nature En Occitanie, le pôle biodiversité du CD32 et la Commission Consultative Citoyenne.

20h30 : ciné-débat autour du film « Kogis, ensemble pour soigner la terre » avec l'association Tchendukua et Ciné 32.

21h30 : balade nocturne à la découverte des chauves-souris avec le Conservatoire des Espaces Naturels.

Le parc de l'Hôtel du Département devient Espace Naturel Sensible

Le 22 mai, à l'occasion de la Journée de la biodiversité, le parc de l'Hôtel du Département à Auch sera officiellement labellisé **Espace Naturel Sensible (ENS)**. Une reconnaissance qui souligne la richesse écologique de ce site et l'engagement du Département du Gers pour préserver son patrimoine naturel.

En 2020, l'Association Sentiers de Villeneuve sollicite le Département afin de classer près de 70 hectares de milieux naturels dont elle a la gestion, situés sur les sites de Villeneuve et Marminos (propriété du Centre hospitalier du Gers). Cette proposition répondait pleinement aux critères de la politique départementale des Espaces Naturels Sensibles : intérêt écologique, ouverture au public et maîtrise foncière.

Le projet a été élargi au site de La Hourre, qui comprend notamment le parc départemental. Au total, ce sont ainsi près de 160 hectares qui composent désormais le nouvel ENS baptisé « **Coteau des Sentiers de Villeneuve à La Hourre** ». Ce classement permet avant tout d'identifier et de valoriser les richesses naturelles du site et de mener des actions de préservation et de sensibilisation. L'inauguration du 22 mai donnera l'occasion de découvrir concrètement ces démarches et notamment le projet d'arborisation porté par le Foyer Ludovic Lapeyrère ou encore la gestion différenciée pour l'entretien des espaces verts.



SIA 2026 : le Gers fait campagne pour ses producteurs

A l'occasion du Salon International de l'Agriculture à Paris, le Conseil départemental du Gers s'est fortement mobilisé pour promouvoir l'agriculture gersoise et soutenir ses producteurs. Une campagne de communication et d'affichage a été déployée pendant toute la durée du salon afin de valoriser les savoir-faire locaux et d'encourager les consommateurs à privilégier les circuits courts.



Au cœur de cette campagne figurait la carte interactive du Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Gers, accessible sur le site cestfaitdanslegers.fr. Véritable vitrine numérique du territoire, cet outil permet d'identifier rapidement les producteurs gersois, leurs spécialités, leurs points de vente et leurs modes de commercialisation. Déjà forte de 330 producteurs référencés, la carte témoigne du dynamisme et de la diversité de l'agriculture locale. Le Département a profité du Salon pour inviter de nouveaux exploitants, éleveurs, viticulteurs et transformateurs à rejoindre gratuitement ce réseau et les consommateurs à utiliser cet outil au service du « bien-manger », renforçant ainsi le lien direct entre producteurs et consommateurs.

Au-delà de la promotion des produits locaux, le Département a également réaffirmé son soutien concret aux agriculteurs présents à Paris. Comme chaque année, il a accompagné financièrement les producteurs gersois ayant fait le déplacement, à hauteur de **20 000 euros**, afin de leur permettre de valoriser leurs productions et de porter la voix de leurs filières sur cette scène nationale. Dans un contexte économique exigeant pour le monde agricole, cette mobilisation a illustré la volonté du Département de rester aux côtés des agriculteurs, de défendre une agriculture locale, durable et accessible à tous, et de faire rayonner l'excellence gersoise bien au-delà des frontières du territoire. Plus que jamais, consommer gersois, c'est soutenir l'économie locale et faire vivre le territoire.

Retrouvez les producteurs proches de chez vous



Un beau palmarès pour le Gers

Au terme du Concours général agricole 2026, organisé dans le cadre du Salon international de l'Agriculture 2026, le Gers s'illustre avec un palmarès remarquable. Le département totalise **127 médailles**, dont **64 en or**, **54 en argent** et **9 en bronze**, confirmant l'excellence et la vitalité de ses filières agricoles. La jeunesse agricole s'est également distinguée : le LPA Mirande décroche la première place au Trophée international de l'enseignement agricole, tandis qu'Elysa Paillot, du LPA de Riscle, se classe 15e au Concours de jugements des animaux par les jeunes.

Trois éleveurs porcins gersois ont par ailleurs été récompensés : le GAEC de Lalanne, l'EARL du Pouquet et Patrick Escude.

Cette réussite collective salue l'engagement et le savoir-faire des producteurs gersois, véritables ambassadeurs du territoire.

Retrouvez tout le palmarès sur gers.fr



Le Département a initié pendant le SIA une campagne de communication pour soutenir les producteurs locaux

► LA CULTURE À TOUS LES ÂGES DE LA VIE

Le 11 février dernier, le Conseil départemental du Gers a réuni responsables d'EHPAD, de résidences autonomie et acteurs culturels autour d'un enjeu central : renforcer les liens entre culture et grand âge. Organisée par les directions de la Culture et des Solidarités, cette matinée de travail visait à mieux faire connaître les dispositifs existants et à encourager des projets communs au service du bien-vieillir. Objectif affiché qui s'inscrit pleinement dans la feuille de route du schéma départemental de la culture : accompagner les structures avec des outils culturels adaptés au public du grand-âge.

Parmi les initiatives présentées, « La Concordance des tons », projet artistique intergénérationnel centré sur la voix, animé par une chanteuse professionnelle auprès de résidents de l'EHPAD Val de Gers et des élèves de 6^e du collège de Masseube.

Témoignages et échanges ont permis d'identifier besoins et attentes du terrain, dans une logique de co-construction. Pour le Département, il s'agit d'affirmer que la culture et de la solidarité sont deux politiques publiques complémentaires.



► LE PARI DU 100 % FIBRE TENU !

À Saint-Sauvy, la pose de la toute dernière prise en janvier dernier, a marqué un moment historique : le Gers est désormais un territoire 100 % fibre. Dix ans après le lancement du chantier, le pari d'un accès au très haut débit pour tous est relevé, jusqu'à la maison la plus isolée. Près de 14 000 kilomètres de réseau ont été déployés dans 432 communes, représentant 105 500 lignes. Un défi technique majeur, mené parfois avec 60 chantiers simultanés, dans un territoire où l'ancien réseau cuivre était souvent défaillant. Le choix a été clair : une couverture intégrale et équitable, même là où les coûts étaient les plus élevés. Au total, **214,2 millions d'euros** ont été investis, dont 34 millions portés par le Département. Aujourd'hui, près de 60 % des foyers ont souscrit à une offre fibre. À l'heure où l'extinction du cuivre se profile, le Gers confirme son ambition : faire du numérique un levier d'attractivité, de services et de développement pour tous.



► GRANDE PAUVRETÉ : COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR

Dans un contexte où plus de 15% des habitants vivent sous le seuil de pauvreté dans le Gers, le Conseil départemental a accueilli une table ronde consacrée à la grande pauvreté et aux chemins possibles pour en sortir. Organisée par la commission Solidarité, santé et protection, la rencontre a permis de croiser analyses, témoignages et retours d'expérience autour du RSA et de l'insertion.

Dans le contexte de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, qui prévoit notamment un accompagnement intensif (activités hebdomadaires) pour les bénéficiaires du RSA, les échanges ont aussi visé à déconstruire certaines idées reçues sur les personnes en situation de précarité.

Invitée principale, Marie-Aleth Grard, présidente d'honneur d'ATD Quart Monde, a rappelé que la pauvreté ne se résume pas à une question de revenus. Santé, isolement social ou fragilités familiales constituent souvent des freins invisibles à l'insertion. Témoignages de personnes accompagnées et interventions de professionnels ont également mis en lumière des initiatives locales pour lever ces obstacles et favoriser un retour durable vers l'activité.

EN BREF...

► Les Bandas de Condom à la Cartoucherie

À cinquante jours du Festival de Bandas de Condom, l'esprit festif du Gers s'était invité à Toulouse le 19 mars, aux Halles de la Cartoucherie. Organisée pour annoncer ce rendez-vous culturel emblématique, la soirée avait rassemblé le public autour de deux bandas venues offrir un avant-goût de l'ambiance gersoise. En soutenant cet événement, le Département du Gers a réaffirmé son engagement aux côtés des acteurs culturels et associatifs qui contribuent au dynamisme local.

► Le concours départemental d'éloquence

La 3^e édition du concours départemental d'éloquence, organisée par le Département, s'est tenue le 20 février dernier dans l'hémicycle. Cinq collégiennes ont défendu avec engagement le thème de la liberté, inspiré d'une citation de Charles de Gaulle. À l'issue des prestations, le jury a décerné le prix départemental d'éloquence 2026 à Liesse Vincent (à gauche sur la photo), élève du collège Mathalin à Auch, pour un discours consacré aux combats des femmes pour la liberté. À travers ce concours, le Département s'engage en faveur de la jeunesse, de la citoyenneté et des valeurs républicaines.



► Fauchage raisonné : protéger la biodiversité sans compromettre la sécurité

À partir de ce printemps, le Département fait évoluer le fauchage le long des 3 800 km de routes départementales. Objectif : mieux préserver la biodiversité tout en maintenant un niveau de sécurité optimal pour les usagers. Le démarrage généralisé interviendra désormais à la mi-mai afin de respecter les cycles naturels et favoriser la régénération des plantes tout en priorisant la sécurité des usagers.

AGENDA : NOTRE SÉLECTION

► DU 10 AU 18 AVRIL 2026

HUMOUR

Festival « Les Fous Rires Gascons »

Auch

À Auch, le festival Les Fous Rires Gascons revient pour une troisième édition placée sous le signe de l'humour et de la convivialité. Pendant plusieurs jours, humoristes confirmés et nouveaux talents se succéderont sur scène pour faire rire le public. Un rendez-vous désormais attendu qui confirme la place d'Auch comme terre d'humour en Gascogne

Plus d'infos : www.fousriresgascons.fr



Crédit photo : © Les Fous Rires Gascons

► DU 11 AVRIL AU 14 JUIN 2026

EXPOSITION

« Nature Humaine »

Exposition d'estampes de l'artiste Iris Miranda

Abbaye de Flaran – Valence sur Baïse

L'artiste Iris Miranda nous invite à la réflexion à travers ses estampes gravées sur bois représentant masques et visages, véritables miroirs de notre humanité. Parallèlement, du 5 au 31 mai, ne manquez pas « Destination gravure », une exposition où des élèves du collège Saint Exupéry et du Lycée Bossuet de Condom, encadrés par Iris Miranda, présenteront leurs œuvres réalisées lors d'ateliers de gravure. L'artiste propose une belle approche pleine de sensibilité sur le thème de la rencontre et de la reconnaissance de soi et de l'autre. Visite commentée de « Nature Humaine » en présence de l'artiste le 23 mai après-midi.

Plus d'infos : www.abbayedeflarn.fr



Zoom sur ... La Grande Tournée de l'Astarac

Du 8 au 10 mai 2026, les amateurs de vélo ont rendez-vous pour la **Grande Tournée de l'Astarac**, une randonnée cyclotouristique à la fois **gourmande et festive**.

Pendant trois jours et deux soirées conviviales, les participants parcourront une partie de l'itinéraire du **Grand Tour de l'Astarac**, une boucle de 150 km au départ d'Auch (avec une variante de 250 km pour les plus motivés), qui traverse les coteaux et vallées du sud du Gers, au cœur de paysages ruraux et de villages de caractère. Animations, soirées guinguette, bivouacs sous les étoiles et ravitos fermiers seront au programme de ce bel événement.

Ouverte aux cyclistes de tous niveaux, cette échappée propose de découvrir autrement ce territoire au patrimoine naturel et historique remarquable, candidat à la marque Parc Naturel Régional. L'événement privilégie l'esprit de partage plutôt que la performance sportive.



Informations et inscriptions
en flashant ce QR Code



RETROUVEZ TOUS
LES ÉVÉNEMENTS DE
VOTRE DÉPARTEMENT
EN FLASHANT
CE QR CODE



ou rendez-vous sur
gers.fr
LE DÉPARTEMENT

► DU 24 AU 26 AVRIL 2026

MUSIQUE

« Festival Welcome in Tziganie »

Seissan

Pour sa 19^e édition qui se déroulera à Seissan du 24 au 26 avril, Welcome in Tziganie met à l'honneur la créativité ! Portée par des artistes venus des quatre coins de l'Europe, le festival a imaginé un cocktail musical aussi audacieux qu'enivrant. Son OFF, véritable espace de rencontres et d'échanges ouvert à tous et gratuit, accueillera des spectacles pluridisciplinaires ainsi qu'une large palette d'acteurs socioculturels issus des mondes tziganes et balkaniques. Nouveautés de cette édition 2026 : une Scène ouverte les samedi et dimanche de 11h à 12h15 et de 13h30 à 14h30.

Plus d'infos : www.welcome-in-tziganie.com



Crédit photo : ©patrickbarbier

Zoom sur ... Les Archives Départementales célèbrent 230 ans d'existence

Du 8 au 12 juin 2026, les Archives départementales du Gers célèbrent un double anniversaire : 230 ans d'existence, depuis leur création en 1796, et 10 ans d'installation dans leur bâtiment actuel, moderne et fonctionnel, à Auch, sur le site de l'Hôtel du Département. Deux dates clés qui illustrent à la fois la profondeur historique et le renouveau de ce service essentiel à la mémoire collective. A cette occasion de nombreuses animations seront ouvertes au grand public du 8 au 12 juin sur le site des archives départementales ainsi que des journées portes ouvertes pour découvrir les coulisses de cette institution gersoise.

Plus d'Informations : archives32.fr



► JEUDI 21 MAI 2026 À 14H30

CONFÉRENCE

« Le placement des émigrés cosaques dans le Gers agricole de l'entre-deux guerres »

Archives départementales du Gers

Lydia Kamenoff, doctorante en histoire russe à l'Université de Genève et à l'Ecole des hautes études en sciences sociales de Paris, lauréate de la Bourse de recherche du Département du Gers en 2025, a étudié le quotidien des centaines d'émigrés cosaques fuyant le bolchevisme dans les années 20 qui se sont installés dans des métairies gersaises. En racontant le destin de ces militaires devenus agriculteurs, elle éclaire un aspect de l'histoire gersoise tombé dans l'oubli.

Plus d'infos : www.archives32.com



► DU 20 JUIN AU 11 OCTOBRE 2026

EXPOSITION

« Celebrare »

MEMENTO – 14 rue Edgar Quinet à Auch

L'édition 2026 célébrera les 10 ans de MEMENTO. Cette dixième année rendra ainsi hommage aux artistes, aux publics, au lieu et aux émotions partagées. Elle sera une festivité collective, un rite de passage vers une nouvelle ère fondée sur le sens, le lien et la célébration du vivant par l'art.

Plus d'infos : www.memento.gers.fr



► DU 8 AU 10 MAI 2026

MUSIQUE

« Festival des Bandas »

Condom

Venez vivre l'ambiance unique de la 50^{ème} édition du Festival de Bandas, rendez-vous incontournable des ferias du Sud-Ouest ! Plongez dans une atmosphère festive où les rues de Condom vibrent au rythme des cuivres et percussions, avec des bandas venues de toute la France et d'Europe. Participez à la traditionnelle course landaise, assistez au concours général des Bandas et profitez des concerts d'artistes français et internationaux dans un esprit de camaraderie et de convivialité. Sécurité garantie, bonne humeur assurée : ne manquez pas cette fête exceptionnelle !

Plus d'infos : www.festivaldebandas.fr



Zoom sur ... Mai à Vélo sur la Voie Verte

La Voie Verte de l'Armagnac se transforme en terrain de jeu pour les amateurs de vélo et de mobilités douces à l'occasion de l'opération nationale Mai à vélo. Organisée par le Conseil départemental du Gers, cette journée se veut à la fois conviviale, familiale et ouverte à tous.

Les Gersois et les Gersaises sont invités à enfourcher leurs vélos, rollers ou trottinettes, le **mercredi 20 mai 2026**, pour parcourir cet itinéraire verdoyant et sécurisé, tout en profitant de nombreuses animations proposées tout au long du parcours par le Département et ses partenaires.

À travers cette manifestation, le Département confirme son engagement en faveur des déplacements durables et invite petits et grands à (re)découvrir les plaisirs du vélo dans un cadre naturel privilégié.

Retrouvez le programme sur gers.fr





La recette du chef

Par Jean-François Robinet, chef de la résidence du Conseil départemental



Fèves croquantes, oignons printaniers et chorizo de porc noir Gascon

Ingrédients pour 4 personnes

- 80 gr de chorizo de porc noir
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 300 gr d'oignons nouveaux
- 100 gr d'aillet nouveau
- 1,5 kg de fèves fraîches nouvelles
- 2 belles feuilles de sauge
- 2 cuillères à soupe de persil haché
- Gros sel de mer et poivre noir

Préparation

Emincer finement les oignons et l'ail nouveau (aillet). Ecosser les fèves, puis plonger les pois obtenus dans de l'eau bouillante quelques seconde afin de

retirer, ensuite, facilement la peau qui les entoure.

Dans une cocotte, rassembler l'huile d'olive, les batonnets de chorizo de porc noir, les oignons et l'aillet émincés, portez sur le feu avec le couvercle et faire légèrement rissoler l'ensemble en mélangeant régulièrement sans trop faire dorer la préparation.

Ajouter les fèves, le sel et poivre et les deux feuilles de sauge.

Remettre le couvercle et laisser mijoter à petit feu juste 2 à 3 min afin de chauffer l'ensemble, cuire légèrement les fèves tout en les gardant croquantes.

Rectifier l'assaisonnement si nécessaire, ajouter le persil haché puis servir.



Retrouvez toutes les recettes de nos chefs en flashant ce QR Code. Bon appétit !



LA BOÎTE À ARCHIVES



Les Annuaires du département du Gers consultables en ligne !

Plus communément appelés Annuaires administratifs, ces ouvrages ont été publiés annuellement durant de nombreuses années et offrent un riche panorama de la vie quotidienne gersoise. La collection des Archives départementales du Gers couvre la période allant de 1802 à 1969.

En plus des informations générales sur la France et le département du Gers, les annuaires décrivent l'organisation administrative, politique, économique et religieuse locale : ils détaillent le nom des différents élus, dressent la liste des écoles, des établissements de bienfaisance, des hôpitaux, des tribunaux, des gendarmeries, des prisons, des services liés aux impôts, des établissements liés au commerce et à l'agriculture, des foires et marchés et présentent encore la liste des professionnels des communes comme le nom des desservants. Ils contiennent aussi les encarts publicitaires des professionnels et commerçants locaux. Une véritable mine d'informations pour les chercheurs et les généalogistes amateurs !

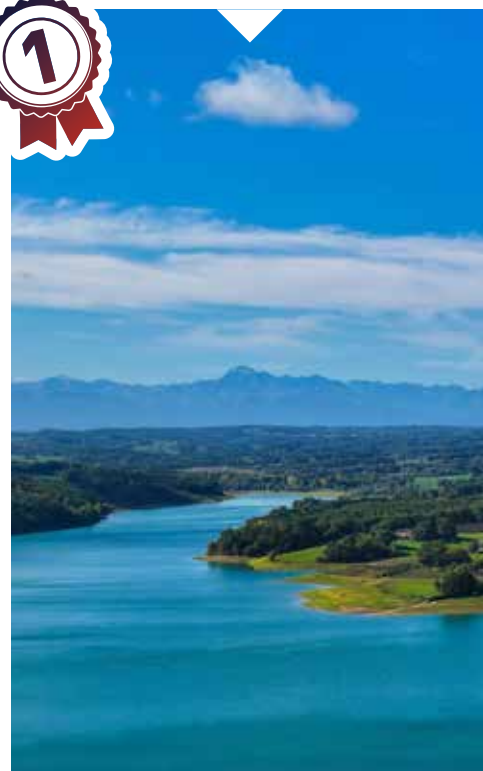
À consulter sur le portail numérique des Archives départementales : archives32.fr



#SOCIAL

Le cliché **#JEUDIPHOTO** le plus liké sur nos réseaux

@gersledepartement



PORTRAIT D'AGENT

21

« Assurer la santé et la sécurité des agents est ma priorité »



Bastien Lupi

26 ans, technicien de sécurité prévention au sein du service santé, action sociale au travail

À 26 ans, Bastien Lupi affiche déjà un parcours solide et une énergie communicative. Technicien de sécurité prévention au sein du service santé et action sociale au travail, il veille au quotidien sur un enjeu essentiel : « assurer la santé et la sécurité des agents et prévenir les risques professionnels », résume-t-il.

Son histoire avec le Département débute il y a six ans. Après un baccalauréat scientifique, Bastien enchaîne un DUT Hygiène, sécurité, environnement, puis une licence professionnelle en santé au travail, réalisée en alternance... déjà au Conseil départemental. Une immersion décisive. « À l'issue de mon alternance, j'ai été embauché pour gérer toute la partie liée à la crise du Covid : suivi des agents contaminés, gestion des cas contacts, obligation vaccinale. Une expérience intense, qui m'a ensuite permis d'accéder à mon poste actuel de technicien de sécurité prévention. »

Aujourd'hui, il travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire et assure des missions variées : évaluation des risques professionnels, analyse des accidents du travail, organisation des formations obligatoires, gestion des équipements de protection individuelle, sans oublier les aménagements de postes et la prévention des ruptures professionnelles. « Nous menons aussi beaucoup d'actions de sensibilisation auprès des agents, sous forme de "quarts d'heure sécurité", sur des thèmes comme la manipulation des extincteurs, l'évacuation incendie, l'utilisation d'une trousse de secours ou encore les montées et descentes d'engins en toute sécurité pour les métiers techniques. » Ce qu'il apprécie par-dessus tout ? « L'équilibre entre le travail administratif et le travail de terrain. On n'est pas tous les jours au bureau. » Un rythme qui favorise le contact humain, dimension essentielle de son métier. « J'aime aller à la rencontre des agents pour les accompagner et leur apprendre à travailler en sécurité. »

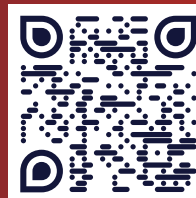
Sapeur-pompier volontaire au centre de secours d'Auch, Bastien trouve dans cet engagement une complémentarité naturelle, « aussi bien sur les premiers secours que sur la gestion du risque incendie ». Une double casquette rendue possible grâce à une convention entre le SDIS et le Département, qui lui permet d'intervenir sur son temps de travail. Investi, passionné par son métier, Bastien Lupi incarne une génération d'agents pour qui la prévention rime avant tout avec protection, proximité et engagement au service des autres.



Retrouvez l'intégralité des portraits en vidéo sur gers.fr/monjournal

**LE DÉPARTEMENT
RECRUTE!**

**Retrouvez toutes
nos offres d'emplois
en scannant ce QR Code**



C'EST VOTÉ!



La programmation d'habitats inclusifs pour la période 2026-2033 pour un montant total de 2,9 millions d'euros. À horizon 2030, 12 projets d'habitat inclusif seront ouverts, représentant 143 places.



L'extension de la Voie verte de l'Armagnac sur le territoire de la commune de Condom, en direction du département du Lot et Garonne. Ce tronçon de 7 km empruntera l'ancienne ligne ferroviaire située entre Port-Sainte-Marie et Riscle. Cette portion de voie a ainsi fait l'objet d'une convention de transfert entre la SNCF et le Conseil départemental du Gers.



Le schéma départemental de développement de la lecture publique pour la période 2026 à 2030 pour un accès élargi à la culture pour toutes et tous. Ce schéma positionne la médiathèque départementale au cœur de l'accompagnement des territoires et de ses acteurs culturels.



TRIBUNES LIBRES

Les textes qui suivent dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité des groupes politiques signataires. Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité du Conseil départemental du Gers.

Dans un contexte national marqué par des finances publiques sous tension et des décisions de l'État parfois insuffisamment compensées pour les collectivités, notre majorité fait le choix d'un budget 2026 responsable, équilibré et fidèle à ses priorités. Plus que jamais, le Département demeure l'échelon des solidarités humaines. En 2026, 56 % du budget de fonctionnement est consacré aux politiques sociales, confirmant le rôle central de notre collectivité dans l'accompagnement de ses habitants à chaque étape de leur vie. Derrière ce chiffre se trouvent des réalités très concrètes : la protection de l'enfance, l'accompagnement des personnes âgées, le soutien aux personnes en situation de handicap et la politique d'insertion.

Certes, ces politiques relèvent pour une large part des compétences obligatoires du Département. Mais pour notre majorité départementale, la solidarité ne se résume pas à un cadre réglementaire. Elle est un choix politique et un engagement quotidien. Dans le Gers, nous n'attendons pas que la loi nous impose d'agir pour être au rendez-vous des attentes de nos concitoyens. C'est dans cet esprit que le Département poursuit également une politique volontariste en matière de santé, afin de répondre aux préoccupations légitimes des habitants face aux difficultés d'accès aux soins.

Gers en Commun réaffirme ainsi son engagement en faveur de la transition écologique et de l'éducation, notamment à travers sa politique en direction des collèges. Le Département investit pour moderniser les établissements et garantir de bonnes conditions d'accueil pour les élèves comme pour les équipes éducatives. Travaux de rénovation, amélioration de l'accessibilité, équipements, restauration scolaire de qualité et approvisionnement local : ces actions traduisent une volonté d'accompagner la jeunesse et les établissements scolaires aux défis environnementaux de demain. Dans ce contexte budgétaire exigeant, la majorité départementale fait aussi le choix de maintenir son soutien aux secteurs agricole, sportif, culturel et associatif. Ces politiques, parfois considérées comme secondaires dans des périodes de contrainte financière, sont pourtant essentielles. Elles participent à l'économie du territoire, au lien social, à l'épanouissement des jeunes, à la vitalité de nos villages et à l'attractivité du Gers. Ce soutien au mouvement associatif gersois relève d'une vision politique pro-active vers la qualité de vie et du vivre-ensemble.

Le budget 2026 traduit donc une ligne simple : être responsable dans la gestion des finances publiques tout en restant fidèle à nos valeurs de solidarité et de proximité. Dans un contexte difficile pour les collectivités locales, le Conseil départemental du Gers continue d'agir avec pragmatisme et détermination pour protéger l'essentiel et préparer l'avenir de notre territoire.

Les élus du groupe Gers en commun

Dans un contexte budgétaire particulièrement contraint, notre département doit faire face à un effet ciseau désormais bien identifié : des dépenses sociales dynamiques et largement subies, conjuguées à une contraction durable des ressources. Les marges de manoeuvre se réduisent, et chacun mesure la difficulté de l'exercice.

Cette réalité impose lucidité et rigueur. Nous avons souvent regretté qu'il faille attendre la contrainte et l'urgence pour engager une véritable discipline budgétaire. Une gestion anticipée et structurée aurait permis d'amortir plus sereinement les tensions actuelles. Pour autant, nous prenons acte des efforts désormais engagés en matière de maîtrise des dépenses.

Dans ce contexte exigeant, chaque euro compte. Nous demeurons attentifs à la hiérarchisation des priorités et à la cohérence des choix. Les opérations de communication, même si elles participent à l'information du public, ne doivent jamais détourner des moyens nécessaires à l'action de terrain et aux solidarités concrètes.

Au-delà des équilibres financiers, le contexte géopolitique international demeure instable et nourrit, à l'échelle nationale comme locale, un climat d'incertitude. Les territoires restent plus que jamais des repères de proximité, de stabilité et de bon sens.

La parution de ce journal interviendra après les élections municipales. Nous formons le voeu que ce moment démocratique renforce l'ancrage territorial et l'esprit de responsabilité qui caractérisent nos communes. C'est souvent des territoires que viennent les solutions pragmatiques et l'équilibre.

Notre groupe continuera, avec sérieux et vigilance, à exercer son rôle d'opposition constructive, dans le seul intérêt des Gersoises et des Gersois, attachés à la qualité des services publics et à la solidité de leur département.

Les élus du groupe Le Gers Autrement

A la suite des élections municipales, le Département du Gers devra continuer à accompagner les communes dans leurs projets structurants. Cette coopération essentielle, nécessaire au bien-être des gersois, doit reposer sur un contrat de confiance mutuel, loin des clivages politiques et sans discrimination. L'argent public n'appartient à personne. Il est le fait de la fiscalité et doit être réparti avec pertinence pour financer des projets utiles. Comptez sur nous pour y veiller !

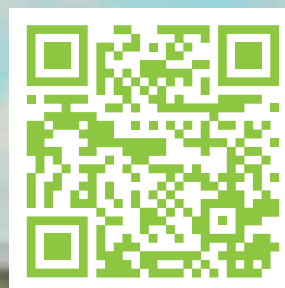
Les élus du groupe Gir 32



Conseil départemental du Gers

Consommer gersoïs, c'est agir près de chez soi

Retrouvez les
producteurs **proches**
de chez vous



Le Département **soutient** les producteurs locaux

www.cestfaitdanslegers.fr

C'est fait dans le
gers